

DISPOSITIF

Les groupements d'employeurs : un bon moyen pour lutter contre le chômage en mutualisant la main d'œuvre

Mutualiser la main d'œuvre pour répondre efficacement à la demande. C'est ce que proposent les groupements d'employeurs (ou d'entreprises). Lancé il y a plus de vingt ans, ce dispositif est méconnu. Tant du côté des salariés que des entrepreneurs.

La semaine dernière, à l'invitation de la communauté de communes de la Région de Bapaume (CCRB), quatre organismes sont venus présenter leurs actions. Premier à prendre la parole, GEIQ (Groupe d'employeurs pour l'insertion et la qualification). Basé dans la Somme, il vise à qualifier la main d'œuvre en proposant des contrats de professionnalisation et d'apprentissage. Les jeunes sans qualification et les personnes handicapées font partie de leur cœur de cible. Sur les quarante-cinq salariés à sa disposition, les 3/4 travaillent dans l'industrie, le reste se trouve dans le tertiaire.

Depuis 1995, un GEIQ spécialisé dans le BTP s'est ouvert à Carvin. Plus d'une centaine d'entreprises sont adhérentes et cent quatre-vingts personnes y sont employées. À l'issue de ces contrats, on re-



Pierre Guillemant préside Territoria Artois qui vient d'ouvrir sur Arras.

cense 70 % d'embauches définitives. Ce groupement travaille avec des petits artisans locaux mais également des grands groupes comme Bouygues ou Eiffage.

Troisième groupement d'employeurs à se présenter, Alliance

emploi né en 1998 et qui regroupe, dans la région, trois cent cinquante entreprises et près de huit cents salariés y sont employés. « On trouve des missions pour tous nos salariés, certifie son directeur. On propose un suivi régulier et d'une année sur l'autre, on peut pro-

poser les mêmes salariés aux entreprises, cela évite de devoir former les personnes à chaque fois. Les salariés multiplient ainsi les contrats et y gagnent en pouvoir d'achat. Ils travaillent avec tous types d'entreprises. C'est une expérience professionnelle démultipliée. »

Dernier à prendre la parole mais également dernier à intervenir sur le marché, Territoria qui vient de s'installer à Arras. Lancé par la Maison de l'emploi, ce groupement d'employeurs vise à satisfaire le public comme le privé. Présidé par Pierre Guillemant, président de la communauté de communes de l'Artrébatie, il cherche à rapprocher les collectivités locales pour répondre aux demandes de la population en terme de nouveaux métiers. « Nos ressources deviennent limitées. Si on pouvait partager avec d'autres les compétences des personnes, on pourrait répondre à un souci de proximité et à une absence de mobilité de certaines personnes. Ils pourraient trouver un emploi dans leur village. »

Avantage de ces groupements d'entreprises : fini les tâches administratives pour les employeurs. C'est le groupement qui gère tout. Mais attention, « nous ne sommes pas des agences d'intérim, tiennent à préciser les responsables, on est complémentaire. On n'appelle pas le vendredi pour le lundi. On s'inscrit dans la durée, la pérennité. on n'est pas "SOS main d'œuvre". »

BENJAMIN DUBRULLE